



Ville de Marcoussis

**Liberté Egalité Fraternité**

République Française - Département de l'Essonne

## DÉCISION N°2022-218

Approuvant la reconduction n° 2 du marché d'entretien des espaces verts et de fauchage de diverses voies de la commune avec la Société PROJARDINS

Le Maire de la Ville de Marcoussis,

**VU** l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération N°2020-045 en date du 24 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal N°2020-136 en date du 8 Décembre 2020, approuvant la signature du marché d'entretien des espaces verts et de fauchage de diverses voies de la Commune avec la Société PROJARDINS ;

**VU** la décision N°2021-191 en date du 15 Octobre 2021 approuvant la reconduction N°1 du marché d'entretien des espaces verts et de fauchage de diverses voies de la Commune avec la Société PROJARDINS ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de reconduire ce marché avec la Société PROJARDINS ;

## DÉCIDE

### ARTICLE 1

Le marché d'entretien des espaces verts et de fauchage de diverses voies de la Commune signé avec la Société PROJARDINS sise Chemin du Bois Courtin à VILLEBON-SUR-YVETTE (91140), est reconduit.

### ARTICLE 2

Ce marché est reconduit pour une période d'un an, soit du 1<sup>ER</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

### ARTICLE 3

La dépense sera inscrite au budget Ville 2023 en fonctionnement à l'article 61521 - 51100.

Accusé de réception en préfecture  
091-219103637-20220930-DEC2022-218-AU  
Date de télétransmission : 05/10/2022  
Date de réception préfecture : 05/10/2022



**ARTICLE 4**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 5**

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau et à Madame le Receveur Municipal.

Fait à Marcoussis, le 30 Septembre 2022

Le Maire,  
Olivier THOMAS



Hôtel de Ville - 5 rue Alfred Dubois - 91460 Marcoussis - tél : 01 64 49 64 00 - fax : 01 69 01 18 53